

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 3 (1884)
Heft: 7

Vereinsnachrichten: Cinquième assemblée générale de la Société suisse de Numismatique à Fribourg le 9 Octobre 1884

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

Société suisse de Numismatique

Le Bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres actifs de la Société ; pour les personnes ne faisant pas partie de la Société, l'abonnement annuel est fixé à six francs ; étranger, port en sus.

Les demandes, offres ou annonces quelconques, seront payées à raison de 20 cent. la ligne (corps 8) ; pour annonces répétées, 15 centimes la ligne ; les sociétaires jouiront d'une remise de 10 % sur les prix ci-dessus.

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin au SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ, M. **Antonin Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg** (Suisse).

Das Bulletin der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen **Activ-Mitgliedern gratis** zugesandt ; für die Nichtmitglieder ist das Abonnement auf sechs Fr. jährlich festgesetzt ; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Die Insertions-Gebühren für *Anfragen, Offerten oder Anzeigen* betragen 20 Cts. pro Zeile. Die Mitglieder erhalten 10 % Rabatt.

Alle Arbeiten, Anzeigen u. Reclamationen sind an den Sekretär der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft, **Hrn. Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg** (Schweiz) zu adressiren.

Cinquième assemblée générale

de la Société suisse de Numismatique à Fribourg

le 9 Octobre 1884.

La cinquième réunion de la Société suisse de Numismatique, qui devait avoir lieu à Lausanne au mois d'avril passé, avait dû, pour différents motifs, être renvoyée à l'automne. La démission de M. le président M^{ce} de Palézieux, de ses fonctions, pour raisons de famille, laissait la direction de la Société à M. le professeur Gremaud, vice-président. L'assemblée générale du 9 courant fut convoquée à Fribourg, mais, malheureusement, elle ne fut pas très nombreuse.

Les tractanda n'en étaient pas moins nombreux et intéressants.

A 2 heures, M. le vice-président Gremaud ouvrit la séance, en rappelant la circulaire du 13 mai 1884, par laquelle il avait annoncé aux sociétaires la démission de M. de Palézieux et le renvoi au mois d'octobre de la réunion qui aurait dû avoir lieu en avril.

Il s'agissait donc en premier lieu de choisir un nouveau président ; la majorité des voix appela à ces fonctions M. le professeur

Gremaud, vice-président depuis la fondation de la Société et qui avait déjà décliné la présidence en 1881. La vice-présidence, laissée vacante par cette nomination, fut confiée à M. Alb. Sattler, antiquaire à Bâle.

M. Gremaud émit un programme pour l'avenir de la Société et du *Bulletin* qu'elle publie ; il exprima le vœu que, sans négliger les frappes modernes, les sociétaires s'appliquent surtout à la numismatique ancienne et à tout ce qui s'y rapporte, documents inédits, bibliographie numismatique, publication des principaux types de monnaies suisses, de *billon* surtout.

Il fait remarquer, avec raison, que plusieurs espèces suisses anciennes ne peuvent être dénommées avec certitude. Le dessin des types principaux des différentes espèces de monnaies émises par chaque canton en particulier faciliterait la détermination des pièces souvent peu connues et servirait de préparation à un travail d'ensemble.

Pour ce qui concerne la bibliographie numismatique, plusieurs sociétaires ont déjà pris de nombreuses notes, et MM. Sandmeier et Stræhlin, de Genève, ont bien voulu se charger de les réunir et de les compléter.

Le rapport du secrétaire sur la marche du *Bulletin* constate une sensible amélioration au point de vue des abonnements ; puisse-t-il en 1885 en constater une *très* sensible.

Les comptes du caissier (M. Nabholz à Fribourg) sont approuvés avec remerciements. La cotisation annuelle est fixée pour l'année 1885 à six francs (contre lesquels les sociétaires reçoivent le *Bulletin*.)

Le comité de rédaction est complété par la nomination de M. Albert Sattler vice-président.

L'assemblée reçoit 8 nouveaux membres, MM. Samuel de Perregaux et Louis Reutter (Neuchâtel), S. Mognetti, Georges Bovy, Burkhard Reber (Genève), H. Schopfer (Fribourg), F. Roth-Rosat (Berne), puis, après la réunion et en vertu des pouvoirs confiés au Comité par l'assemblée générale de 1883, M. Demole de Joffrey (Genève), dont la demande est parvenue après l'assemblée. M. C.-F. Trachsel à Lausanne, démissionnaire, rentre comme membre actif. La société compte ainsi 97 membres actifs.

Elle a perdu cette année M. Jules Cuénod, de Vevey, mort le 29 janvier.

Il a été décidé de convoquer, à l'avenir, les assemblées générales en automne et non au printemps, comme jusqu'ici, afin de faciliter aux sociétaires une plus grande fréquentation. La prochaine aura lieu à Genève, sur la demande des sociétaires de ce canton qui assistaient à l'assemblée.

MM. Robert Weber, de Zoug, et J. Sandmeier, à Genève, ont été nommés réviseurs des comptes pour la période 1884-1885. M. R. Weber a communiqué un procédé peu coûteux et des plus ingénieux de prendre et de conserver des empreintes fort nettes de médailles et de monnaies. On place sur l'une des faces de la pièce, une feuille de staniol d'une certaine épaisseur ; sur celle-ci un morceau de caoutchouc ; l'autre face est préservée par un tampon de papier. L'empreinte s'obtient par une presse à copier. Une fois la ou les empreintes prises, on prépare une solution de blanc d'Espagne et de gomme arabique, que l'on coule dans le creux du staniol et que l'on y laisse sécher.

Le lendemain la reproduction ayant atteint la solidité voulue, on la colle, avec de la gomme arabique encore, dans des cartons de collections, où la partie que doit occuper la pièce est évidée et forme ainsi un enfoncement dont les bords préservent la reproduction.

D'autres communications intéressantes étaient annoncées encore, mais la nuit et l'heure ne permirent pas de prolonger la séance ; il était six heures ; force fut donc de les renvoyer à l'assemblée prochaine, ou de les publier dans le *Bulletin*.

Le secrétaire,
ANT. HENSELER.

Monnaies antiques

découvertes à la station lacustre de La Tène au lac de Neuchâtel.

La station lacustre de La Tène, près de St-Blaise, est encore en voie d'exploitation. On y a trouvé une foule d'objets de bronze et de fer, dont la description ne rentre pas dans le cadre des